

Avis public d'élection

Municipalité de Saint-Victor

Date du scrutin 2025-11-02

Par cet avis public, Carole-Anne Jacques présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025.

Horaire

Lundi	De 8h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Mardi	De 8h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Mercredi	De 8h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Jeudi	De 8h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Vendredi	De 8h00 à 12h00	

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre 2025 à votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Myriam Bélanger.

SM-1 (25-01)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99, 174 et 175.

5. L'adjointe suivante a été désigné pour recevoir des déclarations de candidature : Marie-Josée Larochelle.
6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse : 287 rue marchand, Saint-Victor G0M2B0

Téléphone : 418-588-6854

Adjointe ou adjoint

Adresse : 287 rue marchand, Saint-Victor G0M2B0

Téléphone : 418-588-6854

Signature

Fait à Saint-Victor, le 3 septembre 2025



Présidente d'élection